



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### (Aérosol) Cristal Clair

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (Aérosol) Cristal Clair  
 Numéro du produit A223-4

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyant pour vitres.  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### Dangers physiques

Aérosol 1 - H222, H229

###### Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

###### Dangers pour l'environnement

Non classé.

###### Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xi;R36. F+;R12. R67.

###### Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Ce produit est particulièrement inflammable, et exposé à l'air, il peut s'enflammer à la température et à la pression normales. Ses vapeurs peuvent créer spontanément des mélanges explosifs à l'air. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

**(Aerosol) Cristal Clair**



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Mentions de mise en garde**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

**Contient**

PROPANE-2-OL

**Etiquetage des détergents**

< 5% parfums, < 5% parfums

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<p><b>PROPANE-2-OL</b></p> <p>Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx</p> <p>Substance with a Community workplace exposure limit.</p>	<p><b>30-60%</b></p>
<p><b>Classification</b></p> <p>Flam. Liq. 2 - H225</p> <p>Eye Irrit. 2 - H319</p> <p>STOT SE 3 - H336</p>	<p><b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b></p> <p>F;R11 Xi;R36 R67</p>
<p><b>GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE</b></p> <p>Numéro CAS: 68476-85-7 Numéro CE: 270-704-2 Numéro d'enregistrement REACH: Exempt - Article 2(7)(b)</p> <p>Substance with a Community workplace exposure limit.</p>	<p><b>20-30%</b></p>
<p><b>Classification</b></p> <p>Flam. Gas 1 - H220</p> <p>Press. Gas, Liquefied - H280</p>	<p><b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b></p> <p>F+;R12.</p>

**(Aerosol) Cristal Clair**

<b>2-BUTOXYÉTHANOL</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span>	
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
<b>NITRITE DE SODIUM</b> <span style="float: right;"><b>0.2-0.5%</b></span>	
Numéro CAS: 7632-00-0 Numéro CE: 231-555-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471836-27-xxxx Facteur M (aigu) = 1	
<b>Classification</b> Ox. Sol. 3 - H272 Acute Tox. 3 - H301 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> O;R8 T;R25 N;R50

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.

**Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact cutané**

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Information générale**

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation**

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.

**Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané**

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

**Contact oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

## (Aerosol) Cristal Clair

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Mousse résistant à l'alcool. Carbon dioxide or dry powder. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Refroidir les atomiseurs exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

### Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Le produit est très inflammable.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Containers close to fire should be removed or cooled with water. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion. Combattre les incendies avancés ou importants à distance ou depuis un endroit sûr.

#### Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Éliminer toute source d'inflammation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C.

#### Classe de stockage

Flammable compressed gas storage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**(Aérosol) Cristal Clair**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****PROPANE-2-OL**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

**2-BUTOXYÉTHANOL**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

**PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)**

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg

**2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)****Commentaires sur les composants**

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m <sup>3</sup>
PNEC	- Eau douce; 8.8 mg/l - Eau de mer; 0.88 mg/l - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg - Sol; 2.8 mg/kg - STP; 463 mg/l

**NITRITE DE SODIUM (CAS: 7632-00-0)****Commentaires sur les composants**

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2 mg/m <sup>3</sup>
PNEC	- Eau douce; 0.0054 mg/l - Eau de mer; 0.00616 mg/l - rejet intermittent; 0.0054 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.0195 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0223 mg/l - Sol; 0.000733 mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Equipements de protection**

**(Aerosol) Cristal Clair****Contrôles techniques appropriés**

Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection des yeux/du visage**

Non pertinent.

**Protection des mains**

Aucune protection des mains particulière recommandée. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

**Autre protection de la peau et du corps**

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

**Mesures d'hygiène**

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

**Protection respiratoire**

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

---

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**


---

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Aerosol.

**Couleur**

Incolore.

**Odeur**

Douceâtre.

**Seuil olfactif**

Non disponible. Non disponible.

**pH**

Non applicable. Non applicable.

**Point de fusion**

~ 0°C

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

~100°C @ 760 mm Hg

**Point d'éclair**

< -20°C (Coupelle fermée).

**Taux d'évaporation**

Non disponible.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

: 1.8 ::

**Pression de vapeur**

590 - 1760 kPa @ °C

**Densité de vapeur**

1.5 - 2.1

**Densité relative**

1.000 @ (20°C)°C

**Solubilité(s)**

Soluble dans l'eau.

## (Aerosol) Cristal Clair

**Coefficient de partage**

: 2.3 - 2.8

**Température d'auto-inflammabilité**

365°C

**Température de décomposition**

Non disponible.

**Viscosité**

Indéterminé.

**Propriétés comburantes**

Non applicable.

**Commentaires**

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

**9.2. Autres informations**

**Composé organique volatile**

Ce produit contient au maximum 462 g/litre de COV.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

**10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Eviter les conditions suivantes: Heat, sparks, flames. Shocks and physical damage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Non applicable. Ne polymérisera pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Avoid exposing aerosol containers to high temperatures or direct sunlight. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles**

Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

**Toxicité aiguë - orale**

**ETA orale (mg/kg)**

15.046,2962963

**Toxicité aiguë - cutanée**

**ETA cutanée (mg/kg)**

24553.57142857

**Toxicité aiguë - inhalation**

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)**

245.53571429

**Information générale**

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

**Inhalation**

Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**(Aerosol) Cristal Clair****Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

**Contact cutané**

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

**Contact oculaire**

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé**

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

**Voie d'exposition**

Inhalatoire

**Symptômes**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

**Informations toxicologiques sur les composants****PROPANE-2-OL****Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

**Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

5.840

**Espèces**

Rat

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)**

16.4

**Espèces**

Lapin

**Sensibilisation respiratoire**

Non sensibilisant.

**Sensibilisation cutanée**

Non sensibilisant.

**Inhalation**

Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

**Ingestion**

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Contact cutané**

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Contact oculaire**

Irritant pour les yeux.

**(Aerosol) Cristal Clair**  
**2-BUTOXYÉTHANOL**

**Autres effets sur la santé**

ACGIH Carcinogen List. Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data. Carcinogen Category 3.

**Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

1.300,0

**Espèces**

Rat

**ETA orale (mg/kg)**

1.300,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)**

2270.0

**Espèces**

Rat

**ETA cutanée (mg/kg)**

1100

**Toxicité aiguë - inhalation**

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)**

11.0

**Sensibilisation cutanée**

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Essais de génotoxicité - in vitro**

Mutation génétique:: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

**Toxicité pour la reproduction**

**Toxicité pour la reproduction - fertilité**

Fertility: - NOAEL 720 mg/kg, , Souris

**Toxicité pour la reproduction - développement**

Foetotoxicité: - NOAEL: 100 mg/kg, , Rat

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité**

The product contains a substance which is very toxic to aquatic organisms.

**Informations écologiques sur les composants**

**PROPANE-2-OL**

**Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

**2-BUTOXYÉTHANOL**

**Écotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

**12.1. Toxicité**

**Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre**

**(Aerosol) Cristal Clair**

Indéterminé.

**Informations écologiques sur les composants**

**PROPANE-2-OL**

**Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CE , 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes**

CE , >: > 1000 mg/l, Boues activées

**2-BUTOXYÉTHANOL**

**Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , 48 heures: 1550 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CE , >: > 100 mg/l,

**Toxicité aiguë - microorganismes**

CE , >: > 1000 mg/l,

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie**

NOEC, 21 jours: > 100 mg/l,

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques**

NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Daphnia magna

**NITRITE DE SODIUM**

**toxicité aquatique aiguë**

**C(E)L**

0.1 < L(E)C50 ≤ 1

**Facteur M (aigu)**

1

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable. Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(ont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

**Informations écologiques sur les composants**

**PROPANE-2-OL**

**Persistance et dégradabilité**

Le produit devrait être biodégradable.

**Biodégradation**

Degradation (%) - 95: 21 jours

**Demande biologique en oxygène**

~ 1171 g O /g substance

**Demande chimique en oxygène**

~ 2294 g O /g substance

**2-BUTOXYÉTHANOL**

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**Biodégradation**

eau - Dégradation (%) 90.4: 28 jours

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

### (Aerosol) Cristal Clair

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage**

: 2.3 - 2.8

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage**

log Pow: 0.05

2-BUTOXYÉTHANOL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage**

: 0.81

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

**Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

**Coefficient d'adsorption/désorption**

Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C

**Constante de Henry**

0.00000338 atm m3/mol @ 25°C

2-BUTOXYÉTHANOL

**Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

**Coefficient d'adsorption/désorption**

Sol - Koc: ~ 67 @ °C

**Constante de Henry**

0.000016 atm m3/mol @ °C

**Tension de surface**

65 mN/m @ °C

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2-BUTOXYÉTHANOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

**12.6. Autres effets néfastes**

Non applicable.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Information générale**

Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

**Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou

**(Aerosol) Cristal Clair**

l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition (ADR/RID)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (IMDG)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ICAO)	AÉROSOLS inflammables
Nom d'expédition (ADN)	AÉROSOLS inflammables

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID	2.1
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.1
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

Groupe d'emballage  
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-D, S-U

Code de consignes  
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions

## (Aérosol) Cristal Clair

applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

### Classification de danger pour l'eau

WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

### Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 15/10/2012

**Révision** 3

**Remplace la date** 5/05/2009

**Statut de la FDS** Approuvé.

### Phrases de risque dans leur intégralité

R11 Facilement inflammable.  
R12 Extrêmement inflammable.  
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R25 Toxique en cas d'ingestion.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## **(Aerosol) Cristal Clair**

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.